



Association

CIGALES ET GRILLONS

18 boulevard Aristide Briand 45000 Orléans

ALSH

BOU

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNÉE 2024-2025

DIRECTRICE : ROLQUIN LAURA

Introduction

Association	Cigales et Grillons
Adresse	18 Boulevard Aristide Briand 45 000 Orléans
Téléphone	02 38 42 15 15
Site internet	( cigalesetgrillons.com)
Adresse mail	accueil@cigalesetgrillons.com
Directeur C&G	CAPELLE Jimmy

Rappel des valeurs de Cigales et Grillons

- Contribuer à l'éducation et au développement de l'enfant et du jeune par des relations basées sur le respect de l'individu dans son intégralité.
- Sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement et proposer des animations éducatives dans une perspective de développement durable.
- Favoriser les découvertes culturelles, sur le plan humain, patrimonial et artistique.

Objectifs

Contribuer à l'éducation et au développement de l'enfant et du jeune par des relations basées sur le respect de l'individu dans son intégralité.

- **En leur permettant de grandir et de se développer collectivement**
 - Par la mise en place de jeux collectifs
 - Par la mise en place de repas en collectivités
 - En leur permettant des moments à eux, individuels, quand ils en ressentent le besoin

- **En leur permettant de respecter leurs besoins**
 - En permettant l'adaptation des animations à la fatigue, l'envie et la motivation des enfants
 - En mettant en place une boîte à idées avec leurs besoins communs ou individuels
 - En sensibilisant les animateurs sur les besoins fondamentaux des enfants par âge
 - En leur donnant un repas équilibré et respectueux de leurs besoins

- **En leur permettant de respecter leurs opinions et leurs valeurs**
 - Par la mise en place de temps de parole afin de favoriser l'écoute de chacun
 - En leur proposant plusieurs animations qu'ils auront le soin de choisir
 - Leur proposer des débats sur des thèmes adaptés à leur âge afin de leur apprendre à défendre leurs opinions

Sensibiliser au respect et à la protection de l'environnement et proposer des animations éducatives dans une perspective de développement durable.

- **Sensibilisation aux déchets émis et au tri des déchets**
 - Mettre à disposition des poubelles bien distinctes (recyclable/non recyclable) sur le centre, y compris pendant le moment de restauration
 - En leur proposant des grands jeux sur ce thème pour leur permettre de développer leurs connaissances dans ce domaine tel que la chasse au trésor naturel qui se fera sur la connaissance de la nature et du recyclage

 - Favoriser les activités créatives fabriquées à partir de déchets recyclables telles que la création d'animaux fait à partir de carton de papier

toilette ou encore la création de pots à crayon fait à partir de matériaux recyclables.

- Développer la prise de conscience des actions des hommes sur l'environnement
 - Mise en place de grands jeux sur le thème de l'environnement
 - Sensibilisation au gâchis de nourriture après les repas
 - Utilisation modérée des fournitures manuelles qui permettent la pollution, telles que les assiettes en carton ou les dessins non terminés

Favoriser les découvertes culturelles, sur le plan humain, patrimonial et artistique.

- Découvertes musicales
 - Mise en place d'un temps danse/chant avec les enfants avant les activités du matin
 - Leur permettre de faire découvrir de nouveaux styles musicaux grâce aux idées musicales des animateurs et des autres enfants
 - Mise en place de grands jeux sur le thème des différences culturelles en terme de styles musicaux (type fureur)
- Favoriser la vie en collectivité avec différentes origines socioculturelles
 - Mise en place de débats pour comprendre et accepter l'opinion de chacun
 - Création de règles de vie avec et pour les jeunes et bilans journaliers pour évaluer et remodeler celles-ci
 - Mise en place de jeux de rôles pour comprendre et apprendre à accepter la différence

Projet de fonctionnement

Journée type

7h30-9h : Accueil échelonné des enfants

9h00-9h25: Temps danse/chant

9h30-11h30 : Activités principales (cf planning d'animation)

11h30-12h : Temps libre dehors si le temps le permet ou dedans

12h-13h : Repas

13h-14h : Temps calme des grands

13h-15h : Sieste pour les petits

14h-16h30 : Activités principales (cf planning d'animation)

16h30-17h : Goûter

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants

Restauration :

Les repas sont pris à la cantine municipale de la ville.

Ils ont lieu de 12h à 13h.

Familles :

Nous accueillons les représentants légaux à l'accueil du matin et du soir, nous serons à l'écoute afin d'accueillir leur parole sur ce temps s'ils le souhaitent. C'est également le moment de nous signaler toutes problématiques liées à leurs enfants.

Négociable/non négociable pour les jeunes

Non négociable :

- Téléphones portable interdits dans l'enceinte de l'ALSH
- Respect des horaires, notamment de l'accueil du matin et du soir
- Pas de violence envers qui que ce soit de l'établissement, que ce soit verbales, physiques ou psychologiques
- Respect des autres enfants et de l'équipe encadrante
- Connaître ou être en apprentissage de la politesse pour les plus petits

Négociable

- Participations aux activités dominantes et non dominantes en fonction de l'état et de l'envie des jeunes

Les sanctions :

Pour responsabiliser les jeunes, toute transgression de règles entraînera une sanction éducative et si possible une réparation. Le choix de la sanction devra être approprié à la règle enfreinte. Un dialogue avec le jeune sera établi afin de lui réexpliquer les règles de vie et de décider de la sanction. Cette dernière ne peut être en aucun cas une brimade pour le jeune (exercices physiques, privation, humiliation...). Les règles relatives à la loi et à la réglementation définies par le ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ne pourront pas être négociées. Pour les animateurs, le non-respect du projet pédagogique, du travail de l'équipe ainsi que le refus d'animer pourra engendrer des sanctions. La mise en danger de la sécurité du jeune amènera automatiquement à un renvoi de l'animateur. La maltraitance physique et morale est strictement interdite.

Aménagement :

Espace sieste :

Le centre dispose d'un espace temps calme pour les plus de quatre ans et d'une salle de sieste pour les PS (3 ans).

Espace animation :

Nous avons à disposition 1 bâtiment composé de 2 pièces avec toilettes. Et d'un accès à l'école maternelle (2 salles de classes + la salle de motricité + la cour de l'école).

Espace directeur/animateur :

Le centre dispose d'une salle qui fera fonction de bureau de directeur ainsi que d'espace pour les animateurs. Cette salle ne sera pas autorisée aux enfants.

Espace repas :

Les repas sont pris à la cantine municipale.

Arrivée et départ des enfants :

Les enfants seront accueillis le matin de 7h30 à 9h. Et le soir de 17h à 18h30.

Handicap

Dans le cadre de l'inclusion, tous les enfants en situation de handicap peuvent intégrer l'ALSH.

Si l'enfant suit un traitement alors il sera donné par la direction uniquement s'il possède une ordonnance pour les médicaments en question.

L'équipe encadrante veillera aux besoins de tous les enfants.

Equipe

Recrutement

Nous avons, pour encadrer l'ALSH :

- 1 directeur BAFD stagiaire
- 2 animateurs BAFA

Formation et accompagnement

- Formation en continu sur le terrain -> inspiration, observation et conseils entre animateurs (en continu)
- Entraide tout au long de l'année entre les animateurs
- Conseils et appréciation du directeur

Pauses

Chaque membre majeur de l'équipe encadrante dispose d'une pause de 30 min au moment du temps calme. Les mineurs disposent d'une pause d'une heure dans la journée.

Rôles de chacun

L'équipe d'animation se compose de

- Directeur présent pour diriger l'équipe et la former
- D'animateurs chargés de l'animation de tous les temps auprès des jeunes

Organisation

L'organisation du centre est préparée en amont par la directrice, et remodeler avec les animateurs suivant ce qui va et ce qui ne va pas.

Communication

La communication se fait en grande partie pendant les réunions quotidiennes.

Les animateurs se doivent de communiquer avec respect et bienveillance tout au long de la journée avec toutes les personnes qu'ils côtoient.

De plus, en cas de problème, toute l'équipe doit être mise au courant rapidement afin de pouvoir s'adapter au mieux.

La communication concernant les enfants doit être discrète.

Un groupe whatsapp sera mis en place pour faciliter l'organisation et la communication sur place et en amont.

Evaluation

L'évaluation se fait en continu par le directeur.

Cependant, une évaluation sera effectuée avec les animateurs en fin de séjour.

L'évaluation du/des stagiaires se déroule en début, milieu et fin de séjour afin de favoriser un accompagnement de qualité.

Savoir faire des animateurs

- Savoir animer des grands jeux
- Savoir gérer la vie quotidienne
- Savoir gérer un groupe de jeunes âgés de 3 à 12 ans
- Savoir animer un groupe et s'adapter en toutes circonstances
- Savoir transformer la vie quotidienne en moment convivial et agréable
- Savoir occuper un temps mort
- Savoir être force de proposition

Savoir être des animateurs

- Être agréable, souriant, ouvert et sociable

- Etre autonome
- Etre dynamique et créatif
- Être sécuritaire
- Connaître la législation d'un ACM
- Etre organisé
- Être propre sur soi et poli
- Montrer l'exemple

Négociable

- Temps et moments de pause

Non négociable

- Réunion quotidiennes + préparation
- Conflits interdits devant les enfants
- Téléphones portables à des **fins professionnelles uniquement**
- Photo des enfants à des **fins professionnelles uniquement**
- Pauses cigarettes pas en présence ou à la vue des jeunes
- Avoir un **langage adapté et bienveillant**
- Pas d'alcool ni de drogue

Pour le bon déroulement de l'accueil, chaque animateur et encadrant s'engage à respecter ce projet pédagogique construit sur l'expérience du directeur et les consignes de l'organisateur.